

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# FEUILLETON ILLUSTRÉ

## PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNEE

MORNEAU &amp; CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

### LE SIGNE DE LA CROIX

PREMIERE PARTIE — LE CAPITAINE LA CHESNAYE

I — LE PONT-NEUF

Au commencement du dix-septième siècle, sous le règne du

« bon roy Henri » ainsi que le nommaient ses vieux serviteurs, Paris, comme enceinte, possédait à peu près la même physionomie qu'il avait sous Charles VI, de triste mémoire.

On entrait dans la capitale par seize portes fortifiées de tours et munies de ponts en pierre et de ponts-levis établis sur le fossé.

Aujourd'hui, à deux siècles et demi de distance, il est réellement curieux de constater les nombreux changements accomplis dans la grande ville, l'énorme accroissement qu'elle a pris et de replacer au milieu de ces artères élégantes, de ces boulevards splendides, de ces places monumentales qui dénotent, non-seulement le progrès des arts et du goût, mais encore celui de la richesse et de la grandeur du pays ; il est curieux, disons-nous, de replacer là où elles se trouvaient jadis, les limites du vieux Paris des Valois, avec ses accès de châteaux-forts et ses mu-

raillles crénelées. Ainsi, sous Henri VI, sept portes s'ouvraient dans la partie nord de la ville. Ces portes étaient : celle de Saint-Antoine, celle du Temple, celle de Saint-Martin, la porte Saint-Denis, la porte Montmartre, la porte Saint-Honoré, et enfin la porte Neuve.

Une haute muraille, suivant le tracé du boulevard actuel

(alors boulevard extérieur), reliait la porte Saint-Antoine à la porte du Temple, laquelle, moins fortifiée que la précédente, était surtout protégée par un large fossé qui s'étendait jusqu'à la porte Saint-Martin.

Celle-ci présentait un aspect réellement formidable avec son

édifice considérable, fini qu'à sa face extérieure de six tours rondes, auxquelles on n'arrivait que par un pont de trois marches en maçonnerie, à l'extrémité duquel s'abaissait le pont-levis.

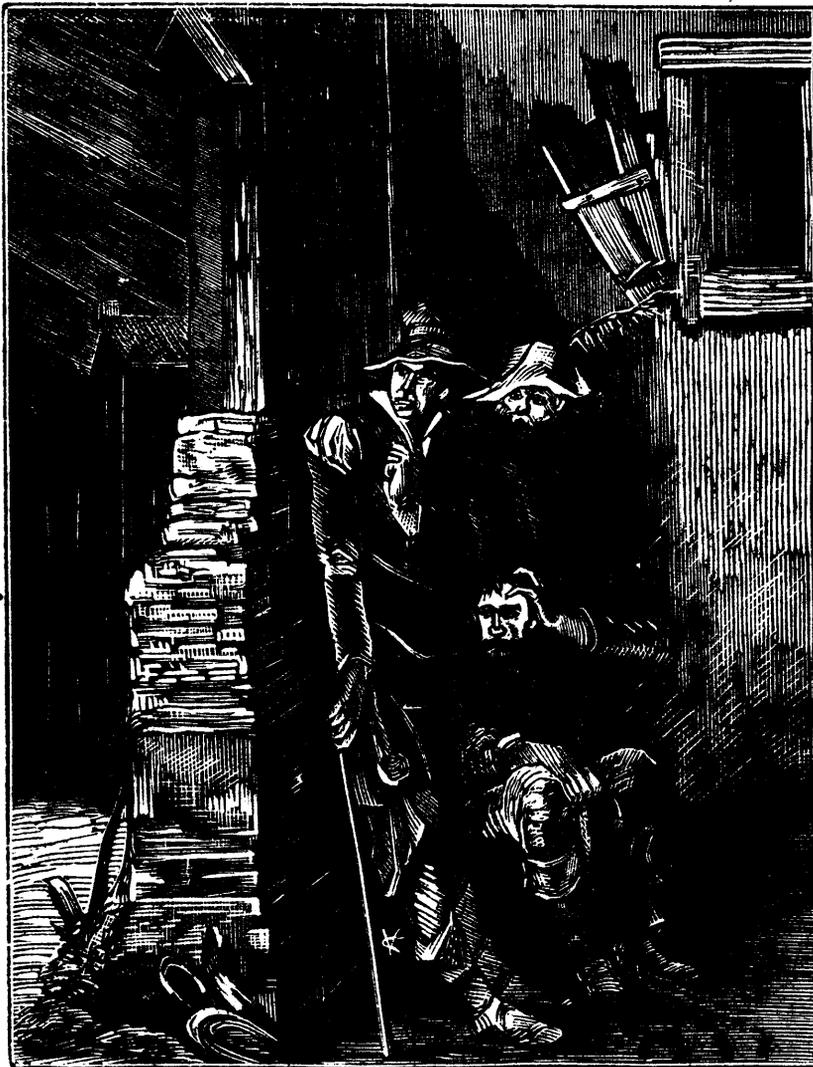
La porte Saint-Denis, elle, se composait d'un fort quadrangulaire, garni à ses angles de grosses tours surmontées de guérites. Une seule arche en pierre permettait de franchir le fossé.

A partir de la porte Saint-Denis, la muraille, s'élevant brusquement vers la Seine, allait rejoindre la porte Montmartre, laquelle s'élevait à l'endroit où la rue de ce nom est coupée par la rue des Fossés et par la rue Neuve-Saint-Eustache. Puis venait la porte Saint-Honoré, qui s'ouvrait à l'embranchement de la rue Saint-Nicolas et que défendaient deux fortes tours en maçonnerie.

Enfin, la porte Neuve, se dressant sur le bord même de la Seine et contiguë à la tour du Bois.

Cette tour du Bois, qui terminait, à l'ouest, l'enceinte de la partie septentrionale de Paris, était d'une grande élévation et accouplée à une autre de dimension moindre qui contenait l'escalier. Elle s'élevait à peu près à l'endroit du quai où aboutit aujourd'hui le pont Royal.

Huit portes perçaient les fortifications de Paris sur la rive



Les coupeurs de bourses avaient jugé prudent de dissimuler leur présence.

gauche de la rivière. D'abord la porte de Nesles, attenante à l'ancienne tour de ce nom, et s'ouvrant là où se dresse aujourd'hui le pavillon oriental de l'hôtel des Beaux Arts.

La porte Saint-Germain, à l'extrémité de la rue du Paon ; la porte Saint-Michel, sur l'emplacement de laquelle on a construit depuis la fontaine actuelle, sur la place du même nom.

Enfin la porte Saint-Jacques, la porte Saint-Marcel, la porte Saint-Victor et la porte de la Tournelle, qui, reliées ensemble par la muraille qui enceignait la ville, formaient une ligne partant de la rue des Fossés-Saint-Jacques, passant au bas de la rue Saint-Victor et venant aboutir sur le quai de la Tournelle, entre les maisons portant aujourd'hui les numéros 1 et 3.

Ainsi qu'on le voit, le Paris d'Henri IV était loin du Paris de Napoléon III, et à peine eu eût-il formé la sixième partie.

Un rimeur du temps nous a transmis, en vers, l'énumération des rues de la capitale, dont le nombre montait à quatre cent treize.

Ces quatre cent treize rues, formant l'ensemble de la capitale de la France, présentaient, durant le jour, le coup d'œil animé particulier aux centres commerciaux, aux foyers du luxe, de l'intelligence, des arts, aux réceptacles de toutes les classes d'une société composée d'une multitude d'éléments hétérogènes ; mais, durant la nuit, elles offraient l'image de la solitude, du néant, prolongées qu'elles étaient dans une obscurité profonde, car en 1605, c'est-à-dire à l'époque où commence ce récit des faits que nous allons présenter au lecteur, l'éclairage de la bonne ville de Paris laissait à désirer sous tous les rapports.

A ce grave inconvénient, qui rendait dangereux, la nuit venue, les quartiers les plus fréquentés durant le jour, il faut joindre l'absence complète des mesures relatives à la propreté et à la salubrité de la ville, négligence de police qui rendait presque impraticables, dans les ténèbres, les rues et les places.

La plupart de ces rues n'étaient pavées que d'un côté, et les places ne l'étaient pas du tout : de sorte qu'on rencontrait à chaque pas des cloaques puants, des amas de gravois et d'immondices contre lesquels ou dans lesquels on allait infailliblement donner, si l'on n'avait pas la précaution de porter à la main une lanterne.

Encore cette lanterne offrait elle un autre danger, celui d'attirer les voleurs, dont le nombre était si considérable que, dit l'Étoile, « la ville en était remplie. »

Aussi les derniers rayons du soleil disparus à l'horizon, les Parisiens n'osaient-il plus se hasarder dans les rues, et une ordonnance de police enjoignait aux comédiens de finir leurs spectacles, en hiver, à quatre heures et demi du soir.

Cependant, le soir du 13 mars 1605, où nous conduisons le lecteur sur la partie du Pont-Neuf la plus voisine de la porte de Nesles, deux cavaliers, bravant les dangers que nous venons de signaler, s'engageaient sur la chaussée non encore terminée du pont, après avoir suivi jusqu'au terre-plein la berge en côtoyant les bâtiments du palais de la Cité.

Ces deux cavaliers, étaient accompagnés à distance par une troupe d'une douzaine d'hommes également à cheval, et marchant deux à deux avec cette régularité qui indique l'habitude du service militaire.

Huit heures venaient de sonner, le couvre-feu avait retenti et la nuit était profonde.

Le pont était d'un bout à l'autre désert et silencieux, et l'on entendait sur la terre séchée (il n'avait pas plu depuis plusieurs jours) le seul bruit du pas des montures des nocturnes promeneurs.

Sans doute les tire-laine, les coupeurs de bourse, les enleveurs de manteaux, habitants ordinaires du lieu, avaient jugé prudent de dissimuler leur présence à la vue de la force imposante du petit détachement qui s'avavançait lentement.

Le premier des deux cavaliers, c'est-à-dire celui qui tenait la droite, portait un costume demi-civil et demi-militaire, qui seyait parfaitement à sa physionomie martiale et à sa tournure décidée.

Cet homme, qui dépassait de quelques années la cinquantaine, paraissait avoir conservé encore une verveur et une élasticité de membres, apanage ordinaire d'un âge moins avancé.

A la façon dont il se tenait en selle, et dont il dirigeait sa monture, on devinait un écuyer consommé.

Ce cavalier portait un pourpoint de velours noir, des chausses de même étoffe et de même nuance, des bottes fortes montant en s'évasant jusqu'au-dessus du genou, et faites en peau de daim brodée de soie noire.

Un collet de buffe et un hausse-col richement travaillé, entouraient le cou et ornaient les épaules.

Une écharpe blanche nouée sur la hanche gauche au-dessus de la garde de l'épée, tranchant sur le velours du pourpoint, et un chapeau de soie noire fait à l'allemande, avec un grand cordon d'argent, ombrageait le front et cachait à demi la chevelure grisonnante.

De longs éperons d'or fixés au talon des bottes, et une lourde épée à pommeau de fer ciselé, complétaient ce costume sévère.

Le second cavalier, de beaucoup plus jeune que son compagnon, était mis avec plus de coquetterie, et son habillement était évidemment celui d'un jeune seigneur sacrifiant fort aux lois de la mode.

Cet habillement se composait de chausses de velours oramoisi, à la bouffissure énorme, couvertes de passementerie d'or et fort découpées, d'un pourpoint semblable et d'une chemise ouvrée de soie oramoisie et de filets d'or extrêmement riches, au col rabattu.

Un collet (petit manteau ou cape écourtée) en peaux de senteur (comme on disait alors pour désigner les pelletteries parfumées) était jeté négligemment sur les épaules.

Un feutre à basse forme et large de bords, suivant la mode récente, couvrait la tête, et des bottes molles, formant de nombreux plis à l'articulation de la jambe, chaussaient un pied aristocratique.

Un ceinturon, dont l'étoffe disparaissait sous les broderies qui le surchargeaient, maintenait une épée à la coquille d'un merveilleux travail.

Ainsi vêtu, le jeune gentilhomme (nous disons gentilhomme, car un homme de noblesse pouvait seul porter un pareil costume) offrait un type accompli de distinction et de grâce, comme sa figure présentait celui d'une énergie et véritable beauté.

Il montait un magnifique genêt d'Espagne, blanc comme la neige et plein de feu et d'ardeur.

Le cheval de son compagnon était de race allemande et de robe brune, tachetée au front d'une étoile blanche.

Quant aux cavaliers qui les suivaient et paraissaient les escorter, ils étaient revêtus de l'uniforme des gardes de la prévôté, particulier aux troupes affectées à la sûreté de la capitale du royaume, et placées directement sous les ordres du prévôt de Paris.

Au moment où les deux cavaliers débouchèrent sur le terre-plein du Pont-Neuf, une conversation animée paraissait établie entre eux déjà depuis quelques instants.

—Ainsi, disait le plus jeune, le gentilhomme au splendide

costume, ainsi, mon cher prévôt, il s'agit encore de ce capitaine La Chesnaye ?

—Oui, monsieur le comte, répondit le second cavalier.

—Ah ça ! mais savez-vous que ce drôle, ce brigand, ce damné, m'a tout l'air de se moquer de vous, de vos gardes et de toute la maréchaussée du royaume !

—Le fait est que cet homme est d'une adresse extraordinaire.

—Et d'une bravoure à toute épreuve.

—Est-ce bien bravoure qu'il faut dire, monsieur le comte ?

—Ventre-saint-gris ! comme dit le bon roi, notre cher sire, quel diable d'autre mot voudriez-vous employer pour exprimer l'audace et l'énergie dont fait preuve à chaque instant ce démon de La Chesnaye ?

Il est brave autant qu'un homme peut l'être, cela est de toute évidence.

—Je ne suis pas de votre avis, monsieur le comte de Bernac, répondit le plus âgé des deux promeneurs. Ce que vous appelez bravoure je le nomme, moi, instait de meurtre et de pillage.

—La différence de nos opinions provient de la différence de nos conditions, fit celui que l'on venait de nommer le comte de Bernac. Je suis homme de guerre avant tout, moi, et vous, mon excellent ami, vous êtes le seigneur d'Aumont, prévôt de la bonne ville de Paris, et, comme tel, chef de la justice et de la police de la capitale de la province de l'Île de France.

Votre lieutenant civil et votre lieutenant criminel, en vous présentant constamment les choses du mauvais côté, vous ont habitués à n'en voir que de vilaines ; et là où j'applaudis, moi, au courage et à la bravoure d'un soldat, vous ne trouvez, vous, qu'effronterie et que fourberie de larron !

—Un homme brave descend-il donc jamais jusqu'à l'assassinat, monsieur le comte ?

—Et qui me dit que La Chesnaye assassine, monsieur le prévôt ?

—Moi.

—Non pas.

—Comment ? puisque je vous affirme...

—Permettez, interrompit le jeune seigneur, vous m'affirmez d'après le rapport de vos lieutenants.

—Croyez-vous donc qu'il me trompent ?

—Non ; mais ils peuvent être trompés eux-mêmes.

—Dans la circonstance dont il s'agit, j'ai dirigé moi-même l'information.

—Ah ça, décidément, c'est donc grave ?

—Fort grave.

—Il s'agit de ?...

—D'un meurtre abominable, commis par La Chesnaye en personne.

—Cordieu ! contez-moi cela, mon cher prévôt ; les détails doivent être intéressants en diable.

M. d'Aumont fit un signe de tête affirmatif.

En ce moment, les deux cavaliers et leur suite atteignaient l'extrémité méridionale du pont.

Cette extrémité, loin d'avoir alors le débouché que lui a offert depuis la rue Dauphine, venait pour ainsi dire se heurter contre une masse de bâtiments, de cours, de jardins agglomérés sur un seul point, et formant l'hôtel ou collège Saint Denis, qui appartenait aux religieux de cet ordre.

Attenant presque à ces bâtiments, dont il n'était séparé que par une ruelle étroite et boueuse, se dressait l'hôtel de Nevers, touchant lui-même à l'hôtel de Chappes et enfin, brochait sur le

tout, les constructions colossales du couvent des Grands-Augustins.

Pour s'enfoncer dans le faubourg Saint Germain en quittant le Pont-Neuf, il fallait donc descendre la berge du quai des Augustins, gagner la rue Pavée, et de là la rue Saint André-des-Arts.

Ce fut la route que prirent MM. de Bernac et d'Aumont.

## II

## UN RAPPORT DE POLICE

—Il y a quinze jours, mon cher comte, commença le prévôt de Paris, en dirigeant son cheval pour s'engager sur la berge dont nous avons parlé ; il y a quinze jours environ, deux gentilshommes dont je dois taire les noms, mais tous d'eux d'excellente famille, se prirent de querelle pour un motif futile.

Par trois fois ils voulurent se rendre sur le pré pour vider le différend surgi entre eux, mais par trois fois ils furent empêchés de tirer l'épée par des circonstances indépendantes de leur volonté, ce qu'il serait trop long de vous expliquer ici.

—Passons ! dit M. de Bernac avec insouciance.

—L'un deux, reprit M. d'Aumont, plus impatient sans doute dans sa haine, résolut, pour la satisfaire plus promptement et plus sûrement, de s'aboucher avec le capitaine La Chesnaye, ce qu'il fit effectivement.

—Comment diable ! ce qu'il fit effectivement ! s'écria le jeune seigneur. Ah ça ! on rencontre donc comme on le veut ce capitaine que vous ne pouvez, vous, trouver nulle part ?

—J'ignore encore les moyens dont s'est servi le gentilhomme pour parvenir à son but, répondit le prévôt, mais ce dont je suis certain, ce dont je puis répondre, c'est que ce but, il l'atteignait.

Il vit La Chesnaye, s'entendit avec lui et fit marché pour qu'on le délivrât de son adversaire.

—Et vous êtes sûr que La Chesnaye accepta ce marché ?

—L'événement l'a prouvé.

—Comment cela ?

—Vous allez le savoir.

Le capitaine promit de remplir dans le plus bref délai l'engagement contracté, et engagea le gentilhomme, avec lequel il avait traité pour une somme importante, à s'éloigner de la capitale pour se mettre à l'abri de tout soupçon, se chargeant, lui La Chesnaye, de tout ce qu'il y avait à faire.

—Alors ?

—Alors, La Chesnaye se mit à l'œuvre. Il fut bientôt renseigné sur l'état de maison, les relations, les habitudes de l'homme dont il avait juré la perte.

—Voyez-vous cela ! interrompit encore le comte. Mais il paraît que ce drôle à une police à son service, mieux organisée que la vôtre, mon cher prévôt !

—Il sut, continua M. d'Aumont sans répondre à cette raillerie, que la sœur du gentilhomme en question habitait aux environs de l'hôtel de Nevers, contre lequel nous passons en ce moment, et que le dimanche de chaque semaine ce gentilhomme allait régulièrement souper chez elle.

—Décidément ce bandit est fort intelligent, dit M. de Bernac en relevant vertement sa monture, qui venait de faire une faute. Continuez donc, je vous en prie, cela m'intéresse au dernier point.

—Eh bien, fit le prévôt en reprenant son récit le dimanche

venu, le gentilhomme était à table chez sa sœur, la nuit avançait, et il attendait son carrosse qui devait le reconduire à son logis.

L'équipage tardait et dix heures venait de sonner...

— Oh ! oh ! dit le comte, voici le drame qui arrive.

Qu'était devenu ce carrosse ? Là est le nœud de l'intrigue, je parle.

— Et vous ne vous trompez pas.

Voici, en effet, ce qui s'était passé : La Chesnaye avait fait connaissance avec le valet du jeune seigneur, et ce soir-là, il lui avait été facile de l'attirer dans un cabaretivoltaire, sur les bords de la Seine.

Après l'avoir enivré et dépouillé de sa livrée, il l'avait jeté dans le fleuve.

— Premier meurtre, dit le comte.

— L'assassin prenant alors la direction de l'hôtel du gentilhomme, continua le prévôt sans s'arrêter à l'observation de son compagnon, s'y rendit au moment où le cocher inquiet ne savait que penser de l'absence du domestique. Il se présenta en excusant le valet qu'il a recueilli, dit-il, chez lui, le voyant dans l'impossibilité de faire son service et sachant que l'heure d'aller chercher le maître de son ami était venue, il a cru bien faire en venant proposer au cocher d'endosser la livrée et de l'accompagner, dans l'intention charitable d'éviter au laquais en faute une sévère réprimande.

Le cocher accepta l'offre en se réservant toutefois de faire part de l'accident à son maître.

Voilà donc La Chesnaye derrière la voiture... « mais qu'à donc votre cheval, cher comte ? » dit en s'interrompant le prévôt de Paris et en remarquant un brusque écart que venait de commettre la monture de son compagnon.

En effet, soit que le genêt d'Espagne eût aperçu dans l'ombre quelque chose qui l'effrayât, soit que son cavalier l'eût subitement attaqué par un motif sans cause apparente, il s'était jeté de côté en pointant.

Le jeune seigneur, ferme sur ses étriers, calma promptement son cheval.

Ce n'est rien, dit-il. Un amas d'immondices qui lui aurait fait peur... Mais reprenez donc.

Vous disiez que ce La Chesnaye venait de descendre à l'emploi de laquais. Cela me contrarie pour lui. Cette particularité de sa conduite, si elle est vraie, est réellement ignoble et indigne de ce que je connais sur son compte !

Enfin... vous disiez ?

— La vérité, monsieur de Bernac, répondit le prévôt, et cette vérité ne saurait vous étonner, car ces sortes d'hommes sont capables de tout, hors le bien.

— Donc voilà La Chesnaye derrière le carrosse ?

— Oui. La voiture marche avec rapidité. Elle arrive près l'hôtel de Nevers au moment où le gentilhomme allait prendre le parti de revenir à pied.

Le cocher peut à peine dire quelques mots à son maître que déjà celui-ci est lancé dans la voiture par le bras vigoureux du nouveau domestique que, dans l'obscurité, il a pris pour le sien.

— Les chevaux prennent le galop... Les acolytes de La Chesnaye sont échelonnés sur la route...

— Corps du Christ ! Cela devient profondément lugubre ! Ensuite ?

— Bientôt les chevaux s'arrêtent au coin d'une ruelle obscure, la halte est courte. Que se passe-t-il ? Le maître a cru entendre un cri étouffé, puis, malgré les ténèbres qui l'entourent, il a cru voir comme une masse lourde tomber sur le pavé.

Mais tout cela s'est accompli si rapidement, l'équipage a repris sa vito sa marche, que le gentilhomme pense rêver un moment.

La seconde partie du drame venait d'avoir lieu.

Ce que le maître de la voiture avait pris pour une masse précipitée à terre était le cocher que les complices de La Chesnaye avaient saisi et tiré si vigoureusement et si promptement à eux, qu'il n'avait pas eu le temps de reconnaître la cause de sa chute.

On l'avait porté ou plutôt jeté dans une porte à trappe, et le seul soupir qu'il avait pu faire entendre était étouffé par une poire d'angoisse adroitement introduite dans sa bouche, poire qui maintenait ouverte les mâchoires du patient, et tous les efforts qui tentait pour s'en dégager ne faisaient que rendre sa position plus douloureuse en écartant encore davantage les parties supérieures et inférieures de la bouche.

Un bandit avait lestement repris la place du cocher.

— Mais de qui diable tenez-vous tous ces précieux détails, mon cher maître ? demanda le comte dont la monture paraissait aussi calme maintenant qu'elle était rétive tout à l'heure.

— Du cocher lui-même, reprit le comte.

— Oh ! oh ! en ce cas le témoignage est irrécusable.

— Tout à fait.

— Et après l'enlèvement du valet, que devint le maître ?

— L'équipage avait continué sa course et les chevaux ralentissaient le pas en montant l'escarpement du Pont-Neuf, que nous venons de descendre il y a cinq minutes.

Tout à coup la lame nue d'une arme brille à la portière.

Alerte Georges ! alerte Luzzi ! orie, en tirant son épée, le jeune seigneur qui se croit conduit et escorté par son cocher et son fidèle valet.

Mais, au lieu d'avoir secours de Georges et de Luzzi, l'attaque semble dirigée du siège et de l'arrière de l'équipage.

Le gentilhomme s'aperçoit enfin qu'il est victime d'un guet-apens, il se défend en furieux seul contre plusieurs : la voiture est enveloppée ; bientôt cesse cette lutte inégale... le meurtre est accompli...

La Chesnaye a gagné son argent.

— Vertueux ! s'écria le comte en voyant que le prévôt avait achevé son récit. Votre capitaine La Chesnaye n'y va pas de main morte et vous avouerez cependant qu'il ne vole pas toujours son monde et qu'il tient parfois ses engagements.

— Eh bien ! monsieur de Bernac, dit M. d'Aumont sans répondre à cette plaisanterie nouvelle, vous obstinez-vous encore à donner à ce bandit le vernis d'un soldat héroïque ? Qu'en pensez-vous ?

— Je pense, mon excellent ami, que le gentilhomme qui, pour se venger, a armé une autre main que la sienne, qui, portant une épée au côté, s'est servi du poignard d'un assassin, qui s'est sauvé pour conserver l'impunité, est un plat coquin, mille fois plus méprisable que celui qui a frappé pour lui.

Je pense que si l'un d'eux mérite la roue et doit être flétri par le bras du bourreau, c'est le lâche seigneur qui organise un guet-apens, et non le hardi brigand qui fait son métier de meurtre et de pillage.

— Vous pourriez avoir raison, monsieur le comte ; mais avouez aussi que si l'instrument n'eût pas existé, on n'eût pu s'en servir.

— A ce compte, mon cher, le fer qui tue serait plus coupable que le bras qui frappe.

— Décidément, vous défendez La Chesnaye !

—Non, mais vous l'accusiez peut-être à tort, car rien ne prouve que ce soit lui qui ait commis ce meurtre.

—Deux soldats du guet l'ont reconnu.

—Comment ? ils l'ont donc vu ?

—Oui.

—Tandis qu'il assassinait le gentilhomme ?

—Non, mais quelques minutes après.

—Où cela ?

—Sur le Pont-Neuf.

—Et ils ne l'ont pas arrêté ?

—Ils l'ont tenté, l'ont poursuivi, mais La Chesnaye s'est échappé.

—Ils avaient donc son signalement ?

—Sans doute.

—Et qui le leur a donné ?

—Moi.

—Vous ? s'écria le jeune seigneur en arrêtant son cheval par une saignée si violente que l'animal failli manquer des quatre pieds.

—Mais certes, moi-même, répondit le prévôt ; cela vous étonne-t-il donc ?

—Cela m'étonne au dernier point, mon cher ami, car, pour pouvoir donner le signalement d'un homme, il faut avoir vu cet homme, et je ne sache pas que vous vous soyez trouvé face à face avec le capitaine La Chesnaye.

—Vous vous trompez.

—Quoi ! vous avez vu ce bandit ?

—Je l'ai vu.

—De vos yeux ?

—De mes yeux !

—Mordieux ! fit le comte en mordant fortement ses moustaches comme s'il eût voulu comprimer une puissante envie de rire. Et comment est-il, ce bandit ?

Vous pouvez bien me le dire, à moi votre ami et votre confident, quand ce ne serait que pour me préserver d'un danger en me mettant à même de connaître ce voleur célèbre, ou me permettre de rendre service au roi en l'arrêtant, si je le recontrais.

—Je puis d'autant mieux satisfaire votre curiosité, mon cher comte, répondit M. d'Aumont, qu'à cette heure, le signalement du capitaine La Chesnaye est répandu dans toute l'Île-de-France.

—Eh bien ! voyons ce signalement.

—La Chesnaye, commença le prévôt, est un homme de votre âge environ, à peu près de votre taille et de votre corpulence...

—Cordieu ! interrompit le gentilhomme avec un accent de colère.

—Ne vous fâchez pas, monsieur le comte, ajouta en fourrant le chef de la magistrature municipale, là s'arrête la ressemblance.

—C'est heureux !

—Il porte ses cheveux noirs épars et flottants sur les épaules, la barbe touffue, longue et inculte. Son costume se compose invariablement d'un habillement complet de velours noir, par-dessus lequel flotte les longs plis d'un vaste manteau rouge, dans lequel il s'enveloppe hiver comme été.

Il monte d'ordinaire un cheval, rouge de poils avec la tête blanche, maigre, chétif, d'une apparence décharnée et que l'on prétend, cependant être doué des qualités les plus précieuses.

—Et ! le hideux personnage ! s'écria le comte de Bernac avec un geste de dégoût.

Et vous êtes certain que ce signalement est celui de La Chesnaye ?

—Je vous en réponds, je l'ai pris moi-même.

—Alors, je n'ai plus d'objection à faire.

Mais, dites-moi, mon cher prévôt, il est difficile que ce signalement une fois donné, on ne parvienne pas à s'emparer du susdit voleur !

—Je l'espère pardieu bien !

—Une dernière question ?

—Faitor, mon cher comte.

—A quelle date remonte l'horrible assassinat dont vous venez de me parler ?

—Au 7 mars.

—Il y a six jours ?

—Oui.

—Est-ce la nuit du 7 au 8, ou celle du 6 au 7, que le meurtre fut commis ?

—La nuit du 7 au 8.

—Vous en êtes certain ?

—Parfaitement, puisque je vous répète que j'ai moi-même interrogé le cocher.

D'ailleurs, les rapports du lieutenant criminel sont là pour faire foi. Il a de ses propres mains fait la levée du cadavre.

—Alors, vous ne pouvez vous tromper à ce propos ?

—En aucune manière.

—Très-bien !

Les deux cavaliers avaient atteint la rue Saint-André-des-Arts, et se dirigeaient vers la porte de Bacii.

La nuit était devenue de plus en plus noire et les chevaux rencontraient à chaque instant, dans leur marche, des obstacles matériels qui les faisaient se défendre ou glisser.

Cependant un bruit confus arrivait aux oreilles des promeneurs.

Ce bruit, qu'il était difficile de définir, ressemblait à celui que causerait, au loin, une joyeuse assemblée dans toute l'éclat de sa gaieté.

Parfois, cependant, des clameurs plus vives d'un autre caractère traversait le silence de la nuit.

Puis à ce bruit, à ces clameurs, se joignaient les sons d'instruments de musique, ceux des tambours et des trompettes.

Ces rumeurs lointaines provenaient de l'enceinte de la foire Saint-Germain, alors en pleine animation, car, par un privilège exclusif, elle avait le droit de se prolonger chaque nuit jusqu'à trois heures après celle où avait sonné le couvre-feu.

### III

#### UN ALIBI

Les deux cavaliers et leur suite, faisant route évidemment vers la fête dont ils se rapprochaient rapidement, venaient de s'engager dans la rue Saint-André-des-Arts, alors une des plus belles et des plus grandes voies de communication que possédât Paris sur la rive gauche de la Seine.

Arrivé aux deux tiers de la rue à peu près, le comte de Bernac arrêta subitement son cheval en face de la porte étroite et basse d'une maison de mesquine apparence, dont toutes les ouvertures hermétiquement closes indiquaient soit l'absence des habitants, soit le sommeil dans lequel ils étaient plongés, double supposition rendue admissible par la proximité de la foire Saint-

Germain d'une part, et de l'autre par l'heure avancée de la soirée.

—Que faites-vous donc, monsieur le comte ? demanda le prévôt, surpris par le brusque arrêt de son compagnon.

—Vous le voyez, je m'arrête, répondit en souriant le jeune seigneur.

—Pourquoi faire ?

—Pour frapper à la porte de cette maison, mon très excellent ami, et en réveiller l'unique locataire.

—Quoi ! vous auriez changé de demeure ?

—Nullement.

—Avez-vous donc alors quelque visite à rendre à cette heure ?

—Pas davantage.

—Alors vous me faussez compagnie ?

—En aucune façon.

—Permettez, monsieur de Bernac ! Je ne comprends rien alors à votre manière d'agir.

—Vous allez comprendre, monsieur le prévôt.

Tout en parlant ainsi le comte avait mis lentement pied à terre et, faisant signe à l'un des hommes d'escorte de s'approcher, il lui avait jeté la bride de son cheval.

Le prévôt, stupéfait, avait arrêté sa monture et regardait avec étonnement son jeune et élégant ami.

Celui-ci se retourna vers lui :

—Donc, dit-il, d'une voix légèrement railleuse, c'est bien la nuit du 7 au 8 mars, c'est à-dire il y a à cette heure six nuits que s'est accompli le crime en question ?

—Oui, répondit le prévôt de plus en plus surpris.

—Et ce crime, c'est à ce La Chesnaye que vous l'attribuez ?

—Sans aucun doute, mon cher comte ; mais je ne devine pas pourquoi...

—Je vous fais cette question nouvelle ? Patience, vous allez le savoir.

Et M. de Bernac, se rapprochant de la maison de laquelle il était descendu de cheval, souleva le marteau de fer de la porte et le laissa retomber violemment en frappant trois coups à intervalles égaux, puis il attendit ; mais l'attente ne fut pas de longue durée.

Après quelques minutes de silence, une fenêtre située au premier étage s'ouvrit doucement et une tête d'homme apparut dans l'encadrement.

—Qui va là ? cria une voix sonore.

—Moi, répondit le comte.

—Qui, vous, demanda la voix.

—Quoi ! fit le jeune homme, ne me reconnaissez-vous plus, mon bon Bernard ?

—Monsieur le comte de Bernac ! reprit la voix avec une intonation d'empressement et de contentement manifeste. Quoi ! c'est vous, mon excellent seigneur ?

—Eh ! sans doute, c'est moi !

—Qu'y a-t-il donc pour le service de Votre Seigneurie ?

—Descendez, maître, et ouvrez votre porte ; j'ai à vous parler sur l'heure !

Le comte n'avait pas achevé que la tête se releva, que la fenêtre fut fermée, et que le bruit d'un pas lourd faisant craquer les marches d'un escalier de bois retentit jusqu'au dehors de la maison.

Presque au même instant la porte d'entrée s'ouvrit, et un personnage de quarante à cinquante ans, à la physionomie paternelle, au regard débonnaire, et vêtu avec cette négligence qui indique la précipitation avec laquelle s'est habillé un homme surpris

dans son sommeil, apparut sur le seuil, tenant d'une main une lanterne à peine allumée et de l'autre, ramenant sur sa poitrine les pans d'une houppelande mal formée.

—Me voici, mon doux seigneur, dit le nouveau venu en s'adressant au comte de Bernac, prêt à entreprendre tout ce qui pourra convenir à votre service.

—Que signifie cela, monsieur de Bernac ? demanda le prévôt avec une certaine impatience.

—Cela signifie, mon cher prévôt, que je veux vous aider dans votre entreprise, répondit le comte.

—Quelle entreprise ?

—Parbleu ! la capture du capitaine La Chesnaye, que vous allez tenter cette nuit.

—Qui vous a dit cela ? fit le prévôt avec un étonnement profond et en baissant vivement la voix.

—Personne, mon cher ami ; mais la chose est facile à deviner. Vous n'aimez aucunement les plaisirs, le jeu, les querelles et les réunions bruyantes, et cependant vous vous rendez à neuf heures du soir dans le lieu de Paris le plus fréquenté et le plus animé, dans l'endroit où la débauche et le tumulte règnent en maîtres absolus, à l'instant même où cette animation atteint son paroxysme.

Or, pourquoi contraindriez-vous ainsi votre goût ? pourquoi violeriez-vous ainsi vos habitudes, vous, le chef suprême de la police de la ville, si ce n'est pour agir dans l'intérêt de cette police, et pour opérer quelque arrestation importante ?

Cela tombe sous le sens, vous en conviendrez.

Un personnage de votre rang ne se dérange pas ainsi pour peu de chose, et le nom de La Chesnaye revient trop souvent sur vos lèvres depuis quelques jours ; l'importance que le capitaine a prise à vos yeux est évidemment trop grande pour qu'il puisse être question d'une autre personne que de lui, d'une autre arrestation que de la sienne.

Dites, mon cher prévôt, si je devine juste ?

—Mon cher comte, dit-il, votre perspicacité est réellement fort remarquable, et j'avoue que vous avez deviné juste.

Je me rends en ce moment à la foire Saint-Germain avec l'espérance, je pourrais même dire la certitude, d'opérer la capture du bandit dont je vous ai parlé.

—Et c'est précisément avant que vous ne tentiez cette capture que je veux vous donner quelques rares renseignements précieux.

—Vous, monsieur le comte ?

—Moi-même, monsieur le prévôt.

—Et quels renseignements ?

—Ceux que vous allez entendre de la bouche de cet homme.

Et le comte de Bernac désigna du geste maître Bernard, qui, demeuré immobile sur le seuil de sa porte, paraissait attendre avec une impassibilité remarquable, les ordres du jeune seigneur.

—Cet homme connaîtrait-il donc La Chesnaye ? demanda vivement le prévôt.

—Oui, répondit le comte.

—Il l'a vu, peut-être ?

—Il l'a vu il y a peu de jours.

—Lui aurait-il parlé ?

—Il lui a parlé.

—Mais, alors, il peut puissamment me renseigner.

—C'est ce que j'avais l'honneur de vous dire.

—Mais, mon cher comte, s'écria le prévôt avec joie, c'est une véritable bonne fortune que vous m'annoncez là, et je ne sais comment vous remercier de me l'avoir procurée.

Je vais au plus vite interroger cet homme.

—Permettez ! fit M. de Bernac en arrêtant par la bride le cheval de son compagnon ; et vous l'interrogez, il ne vous répondra pas. Laissez-moi le faire ; je connais la manière.

—Faites, dites le prévôt ; je m'en rapporte entièrement à vous.

M. de Bernac revint alors vers maître Bernard, que quelques pas séparaient à peine des deux interlocuteurs ; mais ceux-ci avaient parlé à voix tellement basse que leur conversation n'avait certes pas pu être entendue.

—Bernard, commença le comte, tu vas répondre nettement, et sans hésiter, à mes questions.

—Oui, monseigneur.

—Depuis combien de temps habites-tu cette maison ?

—Depuis quatre jours.

—Où étais-tu auparavant ?

—J'habitais près d'Amiens, en Picardie.

—Quand as-tu quitté cette province ?

—Le 8 de ce mois, au matin, il y a cinq jours.

—Pour quelle cause as-tu abandonné ton pays, ta demeure, pour venir à Paris ?

—Pour une cause que vous connaissez bien, mon bon seigneur.

—N'importe ; parles comme si je l'ignorais, et raconte-la au gentilhomme qui t'accompagne.

—C'est bien simple, dit Bernard.

J'ai cinquante ans aujourd'hui. Durant les trente premières années de ma vie j'ai habité, vous le savez, les terres du comte de Bernac, mon seigneur et votre père, monsieur le comte ; si j'ai été respectueux vassal, jamais je n'aurais pu trouver meilleur maître...

Hélas ! vous vous en souvenez... Le malheur et la mort sont venus désoler votre maison...

Vous étiez bien jeune et un miracle vous a seul préservé...

Après la mort de monseigneur et de madame la comtesse, alors qu'on vous croyait également trépassé, monsieur le comte, les terres ont été régies par un intendant méchant et cruel...

On m'a accusé à tort de mauvaises actions... on m'a chassé. Je suis parti avec ma femme et mes enfants... et je me suis établi sur un domaine voisin, exerçant mon métier de laboureur.

Je travaillais sans me plaindre, nourrissant ma famille avec l'aide du bon Dieu, payant régulièrement mes redevances à mon nouveau seigneur et ma taille à mon roi.

Il y a un an encore j'avais près de moi ma femme et trois enfants, tous trois forts et vigoureux et commençant déjà à m'épargner la fatigue.

Le malheur et la maladie s'abattirent sur nous.

D'abord ce fut ma femme qui succomba, puis mes trois fils moururent successivement et je demeurai seul.

L'orage et la tempête détruisirent mes récoltes, et je fus ruiné.

Cependant il me fallut payer mes redevances, et le peu que je possédais encore une fois fut remis entre les mains de mon maître ; alors vint la taille du roi, mais je n'avais plus rien pour l'acquitter.

Le découragement s'était emparé de moi.

Mes pleurs et mes malheurs n'attendrirent pas les gens de la justice, qui me poursuivaient comme le chasseur poursuit le lièvre dans nos forêts.

On saisit mes effets, mes meubles et on vendit tout,

Le produit n'atteignait pas la moitié du chiffre de la taille. Alors on me menaça de la prison.

Il y a de cela six jours.

—Le 7 mars ? demanda le comte.

—Oui, répondit Bernard.

La nuit venue, j'étais seul et désespéré entre mes quatre murailles nues.

Le lendemain je devais être conduit en prison, je le savais et je n'avais aucun moyen d'éviter ce nouveau malheur qui me menaçait.

La pensée de me tuer me vint, et je remerciai la Providence qui allait me permettre ainsi de me soustraire aux maux qui m'accablaient.

Quatre heures du soir sonnaient et mes préparatifs étaient faits, préparatifs bien simples qui consistaient en un clou solidement planté à la muraille et en une bonne corde de chanvre, lorsque le galop d'un cheval retentit au dehors...

—Cela se passait donc la nuit du 7 au 8 ? interrompit encore le comte.

—Oui, monseigneur. Oh ! la date de cette nuit là ne sortira jamais de ma mémoire, je vous le jure !

Tout à coup on heurta violemment à ma porte.

Je crus d'abord que c'étaient les gens de la justice qui venaient me prendre.

Je n'osai ouvrir, lorsque la fermeture de la porte céda brusquement sous l'effort d'une main puissante et un homme entra dans ma demeure.

Cet homme avait un aspect étrange. Vêtu de velours noir des pieds à la tête, un long manteau rouge était attaché sur ses épaules.

—Vêtu de velours noir !... un manteau rouge ! s'écria le prévôt en se rapprochant vivement.

—Oui, mon gentilhomme, répondit Bernard. Je le vois noir... comme je vous vois à cette heure.

La tête était nue et de longs cheveux noirs épais tombaient sur ses épaules. Une barbe noire, longue, touffue, inculte, lui cachait une partie du visage, et je ne pouvais supporter l'éclat de ses regards ardents.

—Incroyable !... murmura le prévôt. Après ?

—L'étranger s'avança et jeta à mes pieds une bourse de cuir qui rendit en tombant un son argentin.

«—Voici deux cents livres, me dit-il, moitié plus qu'il ne te faut pour payer ta taille.

Ta maison a été cédée à un autre, tu n'as plus de demeure : prends ce morceau de parchemin, rends-toi à Paris, à l'adresse que t'indique cet écrit et tu trouveras un toit pour abriter ta misère.»

Puis, après m'avoir remis le morceau de parchemin que je pris machinalement, il tourna sur lui-même et ragagna la porte sur le seuil de laquelle se tenait, sans être attaché et sans avoir fait un mouvement, le cheval dont il venait de descendre.

—Et ce cheval, l'avez-vous remarqué ? demanda vivement le prévôt.

—Oui, mon gentilhomme, car ce cheval me parut lui-même fort remarquable. Il me parut de couleur rouge, avec la tête blanche, et si maigre, si chétif, qu'il paraissait ne pas pouvoir se soutenir ; et cependant, lorsque l'étranger s'élança en selle, il hennit fièrement et parut subitement s'animer d'une ardeur étrange.

Stupéfait, demi fou de joie, j'avais suivi le singulier personnage.

Au moment où je le vis prête à partir, je m'élançai vers lui :

— Votre nom ! dis-je, que je puisse le bénir chaque jour.

— Un nom maudit, s'écria-t-il, car je me nomme le capitaine La Chesnaye.

Et rendant la bride, il partit avec une rapidité merveilleuse, le cheval paraissant ne plus être celui que je venais de voir.

(A CONTINUER.)

### BON EXEMPLE

Lors des grandes manœuvres qui eurent lieu à l'automne de l'année 1885, l'empereur d'Autriche, digne descendant de Rodolphe de Habsbourg, se rendait un jour au camp dressé près de Vienne.

Il était suivi d'un brillant cortège, dans lequel figuraient tous les attachés militaires des différentes ambassades, et, sur la route, on rencontra un prêtre venant en sens opposé et portant le Saint-Sacrement.

Lorsque les deux cortèges furent vis-à-vis l'un de l'autre, l'empereur s'arrêta, tourna son cheval et lui fit le salut militaire, ce que firent, à son exemple, les personnes de sa suite.

De son côté, le prêtre s'était arrêté aussi, et, après cet acte de foi de son souverain, il donna la bénédiction à tout le cortège.

Heureuses les nations qui comprennent qu'on ne peut rien sans Dieu, qu'avec lui ont peu tout, et que, selon la parole d'un philosophe de l'antiquité, il serait plus facile de bâtir une ville en l'air que former une société sans religion !

### VARIÉTÉS

Dans un examen :

L'examineur—Qu'est ce qu'on fabrique à Liège ?

L'élève—Des bouchons.

\*\*\*

Un cocher écrase une vieille bonne femme.

Un médecin, accouru, déclare que la malheureuse n'en a plus que pour quelques heures à vivre.

Le cocher, avec magnanimité :

— Eh ! ben, là !... Je lui offre une rente viagère !...

\*\*\*

Sur le boulevard, par trente-six degrés et demi au-dessus de zéro :

— Ah ! mon cher, quelle soif enragée.

— Vraiment ?

— Il me semble que j'ai le feu dans la gorge.

— Alors, bois un pompier !

\*\*\*

Tribunal correctionnel. Le président au prévenu :

— Voici ce dont on vous accuse. Vous avez été surpris dimanche soir, en train de briser à coup de pierre les fenêtres d'une maison habitée. Qui vous a poussé à commettre ce délit ?

— Mon amour insensé du travail.

— Vous dites ?

— Oui, mon président : je suis vitrier.

## NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRÉ ou qui renouvelle son abonnement à échéance pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuilletons suivants complets de l'une des séries ci-dessous :

**PREMIÈRE SÉRIE**—Le Roi des Voleurs; Le Trésor de Stromboey; Les Héritiers du Poignard; Le Secret de l'Intendant; Le Duc de Kandos; Les Deux Duchesses; Les Forçats de l'Amour, L'Homme des Grèves; Le Crime d'un autre; L'Amour à l'Espée; Un Noviciat, historiettes, variétés, etc., etc.

**DEUXIÈME SÉRIE**—Les Aventures du Capitaine Vatan; La Dame de Pique; La Fille de Marguerite; L'Homme des Grèves; L'Amour à l'Espée; Le Crime d'un Autre; Un Noviciat; historiettes, etc., etc.

Aucun des feuilletons ci-dessous (complet et au choix) sera envoyé franco, sur réception de 50 cents :

Le Capitaine Vatan — Une Vengeance de Peau-Rouge — La Fille de Marguerite — Le Roi des Voleurs — Les Héritiers du Poignard — Le Secret de l'Intendant — Le Duc de Kandos et Les Deux Duchesses — Les Dramas de l'Argon.

Les prix que coûteraient actuellement ces feuilletons en librairie, varient entre \$2.00 et \$5.40 chacun.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, ou qui s'abonnera pour trois ans recevra gratuitement tous les feuilletons ci-dessus énumérés et les suivants :

Exili l'Empoisonneur — Une Vengeance de Peau-Rouge; — La D moiselle du Cinqu'deux — Le Testament Sauglant.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'un feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : Un an, \$1.00; six mois, 50 cts, payable d'avance. On peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livre-domicile), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. c. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant des valeurs qui nous serait adressées sans être enregistrées.

MORNEAU & CIE., EDITEURS,  
Boîte 1986 475 Rue Craig, Montréal.